



Rentrée scolaire 2023-2024

INSCRIPTION des enfants en Petite Section ou nouveaux arrivants

Ecole Publique La Pérouse –Viriville

ETAPE 1 : vous rendre en **Mairie** (à partir du 17 mars) où l'on vous délivrera un certificat d'inscription après avoir présenté :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Le carnet de santé ou une attestation de votre médecin justifiant les vaccins obligatoires.

ETAPE 2 : vous présenter à **l'école La Pérouse**, les jeudis 23 mars ou 30 mars ou le lundi 27 mars entre 8h30 et 16h30 muni(e) de ce certificat.

En dehors de ces 2 jours, possibilité de prendre rendez-vous au 04/74/54/14/03 ou en laissant un message à l'adresse suivante : ce.0382746d@ac-grenoble.fr

